

La restauration du cours d'eau de la Jacre

Les objectifs

Le cours d'eau de la Jacre, affluent de la Vire anciennement déplacé en bordure de parcelle agricole présentait un profil rectiligne et incisé entraînant des inondations lors d'épisodes de pluie intense. Ce phénomène était accentué par le débordement d'un ancien bief, les écoulements d'un petit affluent déconnecté ainsi que par l'ouvrage hydraulique situé sous la route départementale 551 (sous dimensionné et mal positionné). Cette configuration a conduit à un appauvrissement de la qualité écologique des milieux. Le projet, débuté en 2019, avait pour objectif de retrouver la fonctionnalité du cours d'eau dans son lit majeur afin de préserver la ressource en eau, de favoriser la biodiversité tout en améliorant l'exploitation des parcelles par le pâturage.

Adaptation aux aléas :



Réduction du risque d'inondation



Prévention des sécheresses et soutien d'étiage



Amélioration de la qualité de l'eau

Porteur du projet

Saint-Lô Agglo

Torigny-les-Villes et Domjean (50)



Ecosystème concerné

Aquatique et Humide

Type de Safn*

Restauration de cours d'eau et zone humide

Calendrier

2019 : Début des discussions avec les exploitants, l'Etat, les financeurs et les partenaires techniques

2022 : Remplacement de l'ouvrage routier par le Conseil départemental

2023 : Lancement de l'étude du projet sous maîtrise d'œuvre du BE MN'EAU, dossier loi sur l'eau, demande de dérogation au titre des espèces protégées, demandes de subvention

Juillet 2024 : Début des travaux de remise en fond de talweg puis arrêt à l'automne à la suite des conditions météorologiques.

Mai 2025 : reprise des travaux

Automne 2025 : fin des travaux

Budget-Financeurs

Coût des études : 38 760 € TTC (80% AESN et 20 % Saint-Lô Agglo)

Coût des travaux : 439 902 € TTC (90 % AESN et 10 % Saint-Lô Agglo)

Postes techniciens eau et milieux aquatiques : AESN 50%, Région (Feder) 30%, St-Lô Agglo 20%

Partenaires associés

Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières Calvados Orne Manche

Groupe mammalogique normand (GMN)

Fédération de pêche de la Manche

Bureau d'études Fish Pass

* Solution fondée sur la Nature



Avant travaux



Après travaux

Actions mises en œuvre

■ ETUDE ET CONCEPTION

Après une phase de concertation avec les acteurs concernés, une étude est lancée en 2023 pour définir le projet de remise en fond de talweg. Celle-ci intervient à la suite du remplacement de l'ouvrage hydraulique de la traversée routière de la Jacre en 2022, préalable indispensable pour mener à bien ce projet de restauration hydromorphologique. Des inventaires mammifères (campagnol amphibie) sont réalisés en parallèle par le Groupe mammalogique normand. Un inventaire de la faune piscicole ainsi qu'un protocole CARHYCE (caractérisation hydromorphologiques des cours d'eau) sont réalisés par le bureau d'étude Fish Pass dans le cadre d'une campagne de l'Agence de l'eau Seine Normandie (2023) *Suivi morphologique et piscicole des cours d'eau du bassin Seine-Normandie*. Cela permet de quantifier l'altération hydromorphologique du cours d'eau, d'orienter les mesures de gestion mais aussi de définir un cadre de travail lors d'opérations de restauration.

■ TRAVAUX

Des opérations en amont et pendant les travaux ont permis de sécuriser le travail des entreprises tout en impactant le moins possible le milieu (zone de sécurité le long du cours d'eau pour le campagnol, pêche électrique avant comblement, protection d'un arbre mort sur pied...). Un autre impératif : aucun import ni export de matériaux.

Les travaux ont débuté en juillet 2024 par la recreation du lit d'origine de la Jacre en fond de vallée sur plus de 900m en diversifiant les écoulements (radier, plat courant, mouille...) et les niveaux de berges (80 cm à 1,5 m). L'affluent a été reconnecté et son lit recréé sur une centaine de mètres. La Jacre a ensuite été redirigée vers le nouveau tracé. Enfin, la terre extraite a servi à combler le lit artificiel et le bief tout en recréant plusieurs mares le long de ce dernier.

La plantation d'essences locales en ripisylve, la pose de clôtures et d'aménagements pour le pâturage (abreuvoirs, passerelles pour animaux et tracteurs) viennent compléter la restauration menée.

■ SENSIBILISATION ET VALORISATION

Un panneau présentant le projet a été affiché sur le site en amont des travaux et est toujours en place aujourd'hui.

Trois vidéos permettant de suivre l'avancée du projet (avant, pendant et après travaux) sont en ligne sur le site internet de Saint-Lô Agglo ([lien](#)).

Communication auprès de la presse régionale : articles de presse et reportage par France 3 Normandie.

Bilan de l'action

950 mètres

de cours d'eau
restaurés

144 arbres

d'essence locale
plantés

3 mares

de différentes
tailles créées



La Jacre circule désormais à nouveau dans son lit d'origine mais il est difficile de faire un bilan à l'heure actuelle en termes de biodiversité et de fonctionnalité du cours d'eau étant donné que les travaux viennent de se terminer. Si les fortes pluies de 2024 ont entraîné l'arrêt du chantier et l'effondrement de certains secteurs de berges non encore stabilisées, il est attendu que le site soit moins vulnérable aux inondations, qu'il participe à l'amélioration de la qualité de l'eau et qu'il aide à soutenir les débits d'étiage en période de sécheresse. Un suivi attentif de l'évolution du site en termes de reconnexion des zones humides, de diversification des faciès d'écoulement et de biodiversité est prévu.

Difficultés rencontrées

- La gestion du risque de départ de matières en suspensions lors de la phase préparatoire du chantier
- Des réajustements intervenus en cours de chantier :
 - une modification du tracé du cours d'eau à la demande d'un des propriétaires
 - un épisode de pluies intenses avec une crue avant la fin des travaux ayant entraîné l'effondrement des berges non encore stabilisées par la végétation, la déstabilisation d'une des passerelles pour bovins et l'arrêt momentané du chantier
 - la gestion non prévue des eaux de ruissellement provenant de la route départementale en surplomb des parcelles par la création d'une noue de récupération de ces eaux
- Le refus de travaux par un des propriétaires en amont du site, ce qui aurait pu augmenter le linéaire restauré

Facteurs clés de succès

- Des élus moteurs
- La prise en charge financière d'une grande partie des coûts par les partenaires financiers (postes des techniciens, étude et travaux)
- La présence de 2 techniciens *Rivière* pour l'animation et le montage du projet, et la collaboration avec le technicien *Bocage* pour les plantations
- La concertation menée avec les exploitants en amont du projet et la collaboration établie avec eux dès la phase de conception, ayant permis une bonne prise en compte de leurs besoins et une adaptation du projet à leurs attentes
- L'accompagnement par les services de l'État (OFB, DDTM)
- Une entreprise chargée des travaux à l'écoute de l'équipe projet permettant de mener à bien et d'ajuster au mieux le chantier.
- L'inscription dans un cadre global d'actions (mares, haies, inventaire Zones humides...) menées par la collectivité visant la résilience du territoire : le contrat de territoire entre Saint-Lô Agglo et l'AESN

Perspectives

- Maintien des échanges avec les exploitants et propriétaires afin de pouvoir à l'avenir étendre cette action au secteur amont
- Lancement en 2025 des études sur deux autres cours d'eau afin d'y mener des actions similaires
- Montée en compétences des techniciens sur ce type de restauration
- Poursuite des travaux classiques (clôtures, abreuvoirs, franchissements...) sur les cours d'eau du territoire afin d'améliorer leur état écologique

Conseils à donner et écueils à éviter

- Identifier les partenaires qui peuvent accompagner le projet et apporter des conseils et préconisations en termes de biodiversité, de restauration hydromorphologique, de réglementation...
- En amont du projet, échanger de pairs à pairs avec les autres techniciens de la région afin de recueillir leurs conseils sur ce type de projet voire organiser des visites de site afin de bénéficier du retour d'expérience d'autres porteurs de projets
- Sur un site agricole, associer les agriculteurs dès le début du projet afin de prendre en compte leurs besoins liés à l'usage agricole du site
- Présenter aux agriculteurs et riverains les travaux qui seront faits afin qu'ils ne soient pas étonnés de leur ampleur mais aussi de l'emprise des aménagements (banquettes à campagnol, surface réservée aux ripisylves...)
- Identifier et prendre en compte dès le début du projet les différentes entrées d'eau sur le site (sources, eau de ruissellement de voirie...)
- Surélever les passerelles pour bovins/engins agricoles par rapport au terrain naturel

Suivi du projet

- Prospections des mares pour inventorier les amphibiens (par Saint-Lô Agglo)
- Suivi par le protocole CARHYCE en juillet 2025 (par Fish Pass dans le cadre des campagnes financées par l'AESN)
- Suivi du campagnol amphibie (par le GMN)
- Relevés du niveau de la nappe phréatique envisagés

Contact du porteur de projet : Les techniciens eau et milieux aquatiques de Saint-Lô Agglo
Maillys LESAGE / 02.14.16.30.69 / maillys.lesage@saint-lo-agglo.fr et Alexis BON / 02.14.29.00.55 / alexis.bon@saint-lo-agglo.fr

Votre contact en Normandie
Michaud Hélène – Animatrice régionale
« Solutions d'adaptation fondées sur la nature »
06.58.38.61.46 / helene.michaud@ofb.gouv.fr

Crédits photos : Saint-Lô Agglo

Vos ressources
régionales :

